

Inclusion

N°6

DECEMBRE 2016
TRIMESTRIEL

Emploi | p8

- > DiversiCom
- > Rencontre avec Ludovic Hubert

Actualités | p16

- > Journée des Familles
- > Diablo a du cœur

Vous et vos droits | p21

- La Convention des Nations Unies a 10 ans

magazine

Emploi et handicap mental : fossé ou tremplin ?



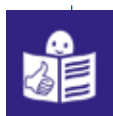
Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APEM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir : l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/247.28.21

www.inclusion-asbl.be

Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable : Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

Coordination : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page : Fanny Vanderlinden | Inform'Action asbl | www.information.be

Avec le soutien de



 07 Trucs et astuces

 **08 Emploi**

DiversiCom : diversité et compétences
des personnes en situation
de handicap sur le marché
de l'emploi



13 > Ludovic Hubert : « merci aux gens avec qui je travaille de me prendre comme je suis »

 16 Les actualités d'Inclusion

16 > Journée des Familles :
Inclusion au Monde Sauvage d'Aywaille

18 > Diablo a du cœur



 20 Info sociales

 21

Vous et vos droits

21 > Quelques idées fausses sur la loi
de protection des personnes vulnérables

24 > Droit des personnes handicapées : la
Convention des Nations Unies a 10 ans



 26 Contacts



« La vie fleurit par le travail »

Cette citation d'Arthur Rimbaud tirée de son poème *Mauvais sang* nous prouve bien que, déjà au 19^e siècle, l'emploi était une composante indispensable de la vie en société, personnifiait les hommes, affirmait leur identité : on ne compte plus les « Boulanger », « Brasseur », « Mercier », etc. fleurissant dans les annuaires téléphoniques.

Inclusion milite également depuis de nombreuses années pour que les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle aient pleinement accès à la reconnaissance de leurs compétences via la pratique professionnelle. Sur le sujet, la Belgique ne remplit malheureusement pas entièrement son rôle de facilitateur ; malgré les demandes répétées des associations défendant les droits des personnes : le taux d'emploi des personnes handicapées dans notre pays n'atteint que péniblement les 35 %, alors que la moyenne européenne tourne autour des 50 %. Un constat des plus alarmants, surtout quand on sait que 80 % des handicaps surgissent au cours de la vie et que toute personne peut un jour être confrontée à la déficience.

Afin de faciliter l'accès au marché de l'emploi, notre association a mis sur pied plusieurs projets de transition à destination des jeunes adultes porteurs d'un handicap mental, avec le soutien de partenaires comme l'AViQ ou encore le Fonds européen de développement régional (FEDER). « Transition 15 - 24 ans » et « Transition 16 - 25 ans » par exemple, accompagnent les jeunes vers la vie adulte. Une autre initiative, le Groupe mobile d'Activités citoyennes (GMAC), promeut quant à elle le volontariat des personnes qui n'ont pas accès à l'emploi et les soutient dans leurs démarches. Inclusion n'aura de cesse de tout faire, avec les acteurs de la société civile, pour que ce genre de projets se développent et perdurent.

Il est cependant primordial que les réflexions concernant l'accès au monde professionnel des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle n'occultent pas la situation des personnes les plus fragilisées, qui ont un besoin d'un soutien quotidien et important. Ces dernières n'auront jamais accès à l'emploi. Nous devons dès lors redoubler d'efforts pour leur offrir la possibilité de se faire entendre, de poser des choix et d'assurer leur participation pleine et entière à notre société.

> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale



Les personnes avec un handicap mental peuvent travailler.

Elles ont des compétences.

Les compétences c'est
tout ce qu'une personne sait faire.

Il n'y a pas assez de travailleurs avec un handicap en Belgique.

La Belgique doit plus aider les personnes avec un handicap.

Inclusion aide les jeunes grâce à des projets.

« Transition 15 – 24 ans » et « Transition 16 – 25 ans »

sont des projets d'Inclusion

pour aider les jeunes avec un handicap mental
à se préparer au monde du travail.

Le « Groupe mobile d'Activités citoyennes »

est un projet d'Inclusion

pour aider les personnes avec un handicap mental
qui veulent trouver une activité de volontariat.

Inclusion dit que il ne faut pas oublier
les personnes avec un handicap mental
qui ont besoin de beaucoup d'aide.